

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Optique

66934
 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 05331

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENNAINI OTMANE

Date de naissance :

19/02/1955

Adresse :

6, Rue Aggouz quartier palmier Casa

Tél. : 0661324611

Total des frais engagés : 87,50 x 6 = 525,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Dr BERRAJA Mohammed Hakim
Néphrologue
Avenue Bouchaib Bennissir Lotissement
kamel 24 lot A N°1 Settat
Tel:05.23.40.08.38 / Fax:05.23.40.08.23

Date de consultation : 01/04/2021

Nom et prénom du malade :

Dr BENNAINI OTMANE Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HHT A ESSENTIELLE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 01/04/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Otmane

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/04/2021 CS			gratuit	<i>DR BERRADA Mehammed Hakim Néphrologue Avenue Bouchaib Belkssir Lotissement kamal 2 bloc A N°1 Settat tel:05.23.40.08.38 Fax:05.23.40.08.23</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	INPE	Montant de la Facture
<i>Pharmacie du Louvre 36, Boulevard du 9 Avril - Palmarier Casablanca - Tel : 0522 25 32 05 Pharmaciendulouvre@gmail.com</i>	01/04/21	092022045	525,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BERRADA Mohammed Hakim
Néphrologue



الدكتور براادة محمد حكيم
اختصاصي في أمراض الكلى وتصفية الدم



Ancien interne des hôpitaux de Marseille (France)

Spécialiste diplômé des techniques d'épuration extra-rénale à l'université de Strasbourg

Settat, le 01/04/2021 السطات، في

M. BENNANI OTMANE

10 ⌂ 87,50 + 6)
Nebilet

14 15.

Demi

= ₦ 25,00



* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPV : 87 DH 50

ticentem 06 mar

فوندوه
صيادلة لوفر
36, Boulevard du 9 Avril - Palmier
Casablanca - Tél : 0522 25 32 22
pharmaciedulouvre@gmail.com

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

Dr BERRADA Mohammed Hakim
Néphrologue
Avenue Bouchaib Belbssir lotissement
kamal 2 bloc A N° 1 Settat
Tél: 05.23.40.08.38 / Fax: 05.23.40.98.23

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
Pharmaceutical Institute
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPV : 87 DH 50

Avenue Bouchaib Belbssir, lotissement Kamal 2 bloc A
N° 1 (A proximité de la Banque Populaire Farah) Settat
Tél. : 05 23 40 08 38 - FAX : 05 23 40 08 23

شارع بوعشيب بالبصیر تجزئة كمال 2 بلوک أ رقم 1
سطات (قرب بنك الشعبي الفرج)
الهاتف : 05 23 40 08 23 - 05 23 40 08 38 - الفاكس :

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés

Pharmaceutical Institute.
R.S. 203 OUM AZZA Région Rabat

PPV : 87 DH 50

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés
PPV 87DH50



valable 3 mois

Le 01.10.2021

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Dr BERRADA Mohammed Hakim

Certifie que Mlle, Mme, M. :

BENNANI OTHMANE

Présente

HTA essentielle

Nécessitant un traitement d'une durée de :

aine

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

Nephlet Sg : 14/5

site : www.mupras.com // mail : pec@mupras.com // tel : 0522-20-45-45 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18

Adresse : Center d'affaire Allal Ben Abdellah, 49, Angle Rue Allal Ben Abdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca

Dr BERRADA Mohammed Hakim
Néphrologue
Avenue Bouchaib Belbssi, Lotissement
kamal 2 bloc A N°1 Settat
Tel:05.23.40.08.38 | Fax:05.23.40.08.23